Formation Sécuriser les règles du licenciement pour motif économique

Objectifs

- Maîtriser les étapes des procédures de licenciement économique et de la mise en œuvre du PSE
- Limiter les risques de contentieux en matière de licenciement économique

Public

- Toute personne déjà confirmée dans la fonction RH ou juridique.
- Juriste d'entreprise.

Pré-requis

Avoir de très bonnes notions en droit social.

Programme

- **La définition du motif économique :**
 - Les difficultés économiques
 - Les mutations technologiques
 - La réorganisation de l'entreprise nécessaire à la sauvegarde de sa compétitivité
 - La cessation d'activité de l'entreprise
- **La prévention du licenciement économique**
- **Les procédures de licenciement économique :**
 - Licenciement individuel,
 - Licenciement collectif de 2 à 9 salariés
 - Licenciement collectif de 10 salariés ou plus
- **Les mesures d'accompagnement :**
 - Le contrat de sécurisation professionnelle
 - Le congé de reclassement
- **Les suites du licenciement économique :**
 - L'indemnité de licenciement
 - La priorité de réembauche
 - La contestation du licenciement

Niveau requis

Voir public.

Méthodes pédagogiques

- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 449€ HT

Non adhérent : 499€ HT

Durée

1 demi-journée, soit 4 heures de formation.

Intervenant(s)

Camille DELZENNE,

Date(s)

SESSION

11 Déc 2026 8:30 / 12:30